25e ANNEE N° 2169 PARAIT LE SAMEDI 8 MAI 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0,15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Faites-les payer !!

Du *Journal des Imprimeurs*.

Les inquiétudes récentes d'une période troublée, intérieurement et extérieurement, ont relégué à l'arrière-plan la proposition Astier-Dubief, tendant à l'organisation et à la réglementation de l'apprentissage.

Ce n'est point à dire que cette proposition ait été perdue de vue. Outre que l'un de ses auteurs publiait un intéressant ouvrage pour la vulgariser et convaincre les intéressés, un Congrès de l'apprentissage s'ouvre à l'heure où paraissent ces lignes, sous les auspices des divers groupements patronaux et ouvriers, réunis sous la rubrique de : Parti du Travail.

Assurément, de tous ces efforts partant de divers points, pour converger sur un même objectif, il finira par sortir quelque chose. Mais quoi ? Nos industries en seront-elles les bénéficiaires, ou n'en résultera-t-il pour elles que des difficultés nouvelles, alors qu'on aura exigé d'elles de nouveaux et lourds sacrifices ?

Telle est la question qu'on est en droit de se poser.

Qu'il s'agisse de cours techniques, destinés à guider l'exécution pratique du travail ; de cours de perfectionnement ; de préapprentissage, dont le nom devient à la mode, l'interrogation à laquelle on ne peut échapper si l'on veut faire œuvre durable, honnête consciencieuse, est celle-ci :

Quelle sera, dans l'apprentissage, la part des parents, d'un côté ; et d'autre côté, qu'elle sera la part de l'enfant ?

Jusqu'ici, dans les divers projets à l'étude, on semble s'en être assez peu préoccupé C'est là, à mon sens, qu'est l'erreur, que gît la pierre d'achoppement.

S'est-on demandé si les parents doivent contribuer à l'apprentissage de leurs enfants et dans quelle mesure ? Va-t-on, pour sacrifier aux réminiscences scolaires ou divagations ambiantes, substituer l'étatisme à la responsabilité paternelle et dégager, relativement au métier, les familles de toute obligation matérielle ou morale ?

Quelque séduisante que paraisse, à première vue, l'hypothèse dé l'Etat-providence, prenant l'enfant au sortir de nourrice et se chargeant, après l'avoir éduqué, de lui mettre un métier en main, elle n'en prépare pas moins les plus amères déceptions.

Nous tenons peu à ce qui ne nous coûte pas. Les objets valent, pour nous, le prix que nous devons les payer. Aussi bien les parents s'en remettront, du soin de suivre l'éducation professionnelle de leurs enfants, à l'Etat ou à la Ville qui leur fait déjà la gracieuseté de les élever, dresser et enseigner gratis. Et cette indifférence, provoquée pour ainsi dire, pèsera, d'un poids lourd, sur l'apprentissage, qu'elle peut compromettre définitivement.

Entre "la Princesse qui paie," et les parents qui s'en f...ichent, l'apprenti, d'une manière générale — surtout le gamin des villes — saura s'arranger une tranquille existence de rentier scolaire, profiter de cette situation bâtarde où il est à la fois ouvrier et écolier, ou plutôt ni l'un ni l'autre, et assassiner le temps de la scolarité professionnelle en travaillant juste assez pour éviter l'exclusion, et juste assez peu pour ne point se fatiguer.

Il arrivera ainsi au terme des études techniques avec une éducation mal faite, inféconde, par suite du défaut d'efforts personnels, et qui sera, quand même, sanctionnée par le certificat d'aptitude ou brevet de capacité professionnelle.

Car je n'entrevois pas encore, d'ici, les membres des jurys d'examen qui auront l'héroïsme de résister en présence d'un candidat ignare ou insuffisant, à cette suggestion décisive :

"Si on ne lui donne pas son diplôme, il ne trouvera pas à se placer ; ça fera un crève-de-faim ou un apache de plus."

C'est là, je le reconnais, un résultat déplorable, un avortement piteux et propre à décourager de toute tentative hardie ou généreuse, dans le sens de notre relèvement industriel. Il sera plus fréquent qu'on ne pense, si, dans cette affaire de l'apprentissage, on persiste à se baser sur l'étatisme à outrance, sans rien laisser à l'initiative et à la responsabilité des apprentis et de leurs familles.

Tant que l'adolescent fera son apprentissage aux frais exclusifs de l'Etat, de la Cité, de son Patron, il se moquera de gaspiller son temps, de gâcher la matière première, de saboter l'outillage de démonstration. Ce n'est "son argent ni celui des siens, qui danse."

Il en irait autrement, au contraire, si l'on exigeait des parents d'apprentis une faible contribution pécuniaire, ne fût-ce que pour les intéresser à l'apprentissage de leurs enfants, en leur laissant l'illusion qu'ils y concourent par leurs sacrifices personnels.

Ce n'est pas là une vue fantaisiste ; elle répond aux réalités pratiques aussi bien qu'aux directives de la mentalité populaire. Les parents, payant si peu que ce soit pour faire enseigner le métier à leur fils, voudront celui-ci "en fasse pour leur argent" ; ils s'enquerront alors auprès de ses maîtres, de ses chefs d'atelier et à la moindre défaillance sauront agir énergiquement. Demandez à tous ceux qui furent, jadis, à l'école à trente sous par mois — en fournissant la bûche — si les parents, plus ignorants que ceux d'aujourd'hui, pourtant, ne suivaient pas attentivement les progrès de l'écolier, le roussant de la belle manière dès que la plus petite négligence semblait rendre inutile leur... sacrifice.

J'irai même plus loin, si, par extraordinaire, l'idée que j'émets devenait jamais réalité. On veut, dans le projet Astier-Dubief que le patron actuel contribue à l'apprentissage, puisque au cas où il paie l'apprenti, il ne peut lui retenir le montant des heures durant lesquelles celui-ci suivra les cours professionnels.

Pourquoi, même à l'aide d'une entente avec les parents et le patron, l'administration du cours technique n'amènerait-elle pas l'enfant lui-même à verser, sur ses faibles émoluments, l'insignifiante contribution à laquelle serait astreinte sa famille ?

Appelez cette idée une utopie ; qualifiez-la de puérilité ou de tentative réactionnaire, peu me chaut ! Mais vous ne me ferez jamais admettre qu'un gamin de quinze ans flânera aux cours techniques, du moment ou il sortira de sa propre poche une infime rétribution pourvu que le prélèvement soit suffisant pour lui laisser cette conviction qu'il paie lui-même son apprentissage. Plus que les parents peut-être, il tiendra à "en prendre pour son argent" !

Jusqu'ici, messieurs les réformateurs, que vous appartenez à la politique ou à l'administration souriez, riez éclatez même, à force de rire de la méthode d'apprentissage que je préconise. Elle vous semble baroque en ce siècle de gravité et d'instruction étatique, de paternalisme, tueur d'énergies et de volontés. Elle est devenue nécessaire, de par votre propre faute.

Vous êtes incapables d'obtenir du travail et de la discipline des gamins de vos écoles primaires Et pourtant ce ne sont que des morveux dont les oreilles sont à peine sèches et les culottes à peine fermées !

Vous êtes incapables de maintenir dans l'ordre et attachée à sa tâche la jeunesse de vos lycées et collèges. Et cependant ce sont des fils de fonctionnaires ou de bourgeois, dont les familles ont encore conservé quelques principes et quelques bonnes manières.

Que sera-ce, quand vous serez aux prises avec ces adolescents d'origine populaire — populacière même — que l'école primaire n'a pas su dresser, que la rue a souvent contaminés moralement, que poussent aux folies les entrainement hébéphréniques et les excitations malsaines de l'atelier ?

Avez-vous la puissance d'imposer l'ordre, le travail, la discipline à de tels gaillards et en de telles conditions ? Je ne pousserai point la cruauté jusqu'à poser la question pour vous infliger l'obligation d'une réponse qui serait un piteux aveu d'impuissance.

Je me borne à vous indiquer un moyen que je crois efficace parce qu'il ferait intervenir un de ces facteurs moraux avec lesquels on mène le Français volage et gobeur : l'amour-propre. Mais si vous en trouvez d'autres et de plus sûrs, je ne demande pas mieux que de m'y rallier.

Seulement, de grâce, n'adoptez pas un système qui ne laisserait aucune place à l'initiative, à l'effort personnel, à la responsabilité de l'individu. Au lieu de travailleurs compétents, et conscients, vous ne préparériez que des mazettes, des aquat'pattistes (comme disent les Canadiens) propres au plus à amener l'agonie de nos industries.

PIERRE MITAU.

NOS

Bureaux de Bienfaisance

Suite

La « fortune » des bureaux de bienfaisance s'élève à près d'un demi-milliard.

Les comptes de 1906 nous apprennent, en effet, qu'ils possédaient, à cette époque un capital de 475 millions 657.426 francs, se décomposant ainsi :

Rentes et valeurs mobilières	365 902.062 fr.
Immeubles	99.755.364 fr.
Total égal	465.657.426 fr.

On peut donc dire que nos « pauvres » par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance, sont à la fois de gros propriétaires fonciers et de gros porteurs de rentes.

Ces propriétés et ces rentes ne forment cependant pas, à l'actif de chacun d'eux un bien gros capital. Divisées entre tous les « secourus » (1), elles ne produiraient pas, individuellement, plus de 352 fr. 73.

Par rapport à la population des communes pourvues d'un bureau de bienfaisance, le capital qu'elles représentent est équivalent à à 16 fr. 93 par tête d'habitant (2) ; pour l'ensemble de la population de la France il ne dépasse pas 11 fr. 60 par têtes d'habitant (3).

Ces chiffres vont nous permettre de juger tout de suite de l'importance relative de la fortune mobilière et immobilière des bureaux de bienfaisance des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes.

Cette fortune s'élève — ou pour mieux dire s'élevait en 1906 — aux chiffres suivants :

	Basses-Alpes	Hautes-Alpes
Rentes et valeurs	1.239 947	927.402
Immeubles	72.055	52.200
Totaux	1.306.002	979.602

Cela représente pour l'ensemble de la population de chacun des deux départements, un capital de 11 fr. 55 par habitant dans les Basses-Alpes et de 9 fr. 11 dans les Hautes-Alpes.

Par rapport à la seule partie de cette population qui peut éventuellement être secourue par un bureau de bienfaisance, ce capital est de 18 fr. par habitant dans les Basses Alpes et de 14 fr. 96 dans les Hautes-Alpes.

Ainsi, nous nous trouvons, dans les Basses-Alpes, très légèrement au dessous de la moyenne (11 fr. 54 au lieu de 11 fr. 60), si l'on prend pour base du calcul l'ensemble de la population, et un peu au dessus (18 fr. au lieu de 16 fr. 93), si l'on ne fait état que de la seule population des communes pourvues d'un bureau de bienfaisance.

Au contraire, les Hautes-Alpes restent toujours au dessous de la moyenne : 9 fr, 11 au lieu de 11 fr. 60 dans le premier calcul et 14 fr. 96 au lieu de 16 fr. 93 dans le second,

Combien cependant dans leur situation est encore plus avantageuse que celle de nombre d'autres départements :

Je n'en veux pas pour preuves que deux exemples : les Pyrénées-Orientales qui pour une population de 273.771 habitants (4), n'ont

(1) Ils sont, rappelons-le, au nombre de 1.320.148.

(2) Cette population s'élève à 27.500.660.

(3) Le recensement de 1906 a fait ressortir que la population de la France s'élevait à 39.252.267 habitants.

(4) dont 73 395 seulement domiciliés dans des communes doptées de bureaux de bienfaisance.

© VILLE DE SISTERON

à l'actif de leurs bureaux de bienfaisance que 224.240 francs, et la Corse dont les bureaux ne possèdent que 50.410 fr. pour une population de 291.160 individus ! (5)

* * *

Mais le capital accumulé n'est pas tout dans le fonctionnement de nos institutions de bienfaisance. Il faut encore, pour juger de l'importance des services qu'elles rendent, faire le compte de leurs « recettes » et de leurs « dépenses ».

Ces recettes et ces dépenses se décomposent en deux groupes bien distincts ; celles qui sont dites « ordinaires » et celles qui sont dites « extraordinaires ».

On comprend dans les recettes extraordinaires le produit des legs et des donations, des ventes d'immeubles, des remboursements de capitaux (actions et obligations), des emprunts, etc... Dans les dépenses extraordinaires figurent les frais occasionnés par les dons et legs, les achats de rentes sur l'Etat, etc.

De toute cette partie de la comptabilité des bureaux de bienfaisance il n'y a guère que deux rubriques qui méritent de retenir particulièrement l'attention. Ce sont celles qui concernent les dons et legs et les achats de rentes sur l'Etat, car ce sont celles qui correspondent le plus certainement à un accroissement de la fortune de ces institutions. Mais ici, peut-être convient-il de placer à côté des chiffres de 1906, ceux de 1905 et et même 1904. On risquerait trop, sans cela, de ne pas pouvoir se rendre compte de l'importance de ces encaissements et de ces placements qui sont naturellement sujets à de sensibles variations.

Relevons donc les chiffres de ces trois années et pour la France, et pour nos deux départements, concernant :

1° Le produit des dons et legs.

	En 1904	En 1905	En 1906
En France	2.891.807	2.487.944	2.770.176
Dans les Basses-Alpes	13.006	57.120	3.084
Dans les Hautes-Alpes	700	31.114	300

2° Les achats de rentes sur l'Etat.

	En 1904	En 1905	En 1906
En France	4.774.441	4.162,440	4,128,755
Dans les Basses-Alpes	1..82	23.309	17.576
Dans les Hautes-Alpes	20.673	36.441	4.323

Bien entendu, pour apprécier dans quelle mesure les dons et legs profitent aux bureaux de bienfaisance, il faudrait en déduire les frais et charges que ces dons et legs leur occasionnent. De même, pour calculer dans quelle proportion les achats de rentes sur l'Etat faits pour le compte de ces bureaux, correspondent à un accroissement de leur fortune, il faudrait faire intervenir d'autres éléments tels que les ventes d'immeubles, les remboursements de capitaux, etc... Mais ce serait rentrer dans bien de détails, et comme nous serions conduits, en ce cas, à formuler certaines réserves sur plus d'un élément du calcul, peut-être le mieux est-il de procéder tout de suite au décompte des recettes et des dépenses ordinaires,

André HONNORAT.

(à suivre)

(5) dont 61.817 seulement domiciliés dans des communes doptées de bureaux de bienfaisance.

POUR la MONTAGNE

Tout le monde va à la mer. Mai venu, il n'est guère de rivage propice aux ébats qui ne soit fréquenté par une clientèle assidue, — et les «petits trous pas chers» se font de plus en plus rares.

La montagne est loin d'être aussi favorisée. On l'ignore, ou à peu près. Elle est, pour le plus grand nombre, quelque chose de lointain de presque inabordable et d'un peu rébarbativement sévere que l'on se contente de contempler à distance respectueuse, comme un magnifique décor dressé sur l'horizon des plaines faciles.

Pourtant c'est la montagne qui est le vrai champ d'action du tourisme, le milieu le plus propre à ses manifestations les plus complètes. Par la beauté et la diversité de ses sites, par la majesté et la douceur de ses paysages, par le pittoresque grandiose ou la patriarcale simplicité des tableaux qu'elle fait se succéder aux yeux ravis du voyageur, elle est incomparablement captivante pour qui l'a une fois connue.

Mais, encore, faut-il la connaître !...

Or, la montagne est délaissée, parce qu'ignorée, du plus grand nombre des touristes.

Aussi convient-il que nous nous efforcions de rétablir l'équilibre de fréquentation qui est aujourd'hui rompu en faveur de la mer et au détriment de la montagne.

Les raisons sont nombreuses qui nous ordonnent d'en appeler à l'opinion publique française et de nous efforcer de l'émouvoir, afin de dériver vers les régions montagneuses de la France une bonne part du courant touristique.

Ces régions, à l'exception de très peu d'entre elles, sont parmi les plus pauvres. L'intérêt supérieur de notre pays trouvera son compte à ce que le tourisme leur apporte une part de cette richesse qu'il répand si généreusement, mais presque uniquement, sur les plages et les plaines.

La montagne plus riche, ce sera la montagne plus belle, plus facilement accessible et plus vite revenue à son rôle de défense et de préservation. Le montagnard, enrichi par le touriste, ne déboisera plus à outrance et ne tardera pas à reboiser. Il restituera aux pentes dénudées par lui leurs parures de forêts, de pelouses et de pâturages.

Un problème, en effet, se pose impérieusement aujourd'hui, dont les termes sont tels :

La montagne pauvre et, par conséquent, toujours plus dénudée, c'est la montagne livrée sans défense aux eaux torrentueuses et propageant tout autour d'elle les désastres, la misère et la mort.

La montagne riche, recouverte de forêts, cuirassée de branches et d'herbes, drapée de pâturages, ce sont les eaux torrentueuses domptées, filtrées, restituées en eaux fécondatrices et non plus dévastatrices,

Or, ce qui peut, ce qui doit enrichir la montagne, c'est le tourisme, le grand tourisme, auquel elle est si particulièrement propre.

Depuis longtemps déjà, le Touring-Club s'appliquait à orienter le goût français vers le tourisme en montagne. Aujourd'hui, selon la pittoresque expression populaire, il s'y « attelle ». Et, avec lui, toute la presse français, ce qui nous assure que le but sera atteint.

On n'a pas oublié cette grande semaine d'hiver que le Touring Club organisa tout récemment. En apprenant à trois cents excursionnistes, rassemblés par ses soins, les beautés hivernales des Alpes, notre association espérait faire des apôtres du tourisme montagne de tous ceux qui auraient répondu à son appel, et son but fut pleinement atteint.

Il faut, en effet, qu'on sache bien que la montagne est, en hiver, pour le moins aussi belle qu'au printemps et à l'été, tout en l'étant autrement, et que, de décembre à mars, la neige y fournit la possibilité de pratiquer des sports et des jeux en plein air accessibles à chacun, qui sont parmi les plus sains, les plus faciles et, à la fois, les plus passionnants.

La seule chose qui s'opposait, autrefois, aux faciles rapports du tourisme et de la montagne est en train de disparaitre. Il y a une trentaine d'années, les moyens de communication étant des plus sommaires, lorsqu'ils ne faisaient pas complètement défaut, c'était toute une affaire que d'atteindre, dans les Vosges, les Pyrénées, les Alpes, le Jura, les Hautes-Cévennes ou la Haute-Auvergne, un coin propice aux excursions qu'on peut organiser durant une quinzaine de loisirs.

Les compagnies de chemins de fer s'ingégient, — et leur intérêt les fera s'ingénier de plus en plus, — à faciliter l'accès de la montagne jusqu'en ses points reculés. D'autre part, les départements intéressés s'imposent de lourds sacrifices pour créer des routes et ouvrir aux voyageurs des régions jusqu'à présent à peine fréquentées par quelques rares intrépides. Les tracés de ces voies nouvelles sont étudiés par nos ingénieurs, très avertis des besoins modernes, au point de vue de ce tourisme dont nul ne saurait plus, maintenant nier l'importance. Le Touring-Club ne cesse point de contribuer de ses deniers à l'établissement de communications nouvelles, et c'est aujourd'hui, sur les régions de montagnes qu'il concentre une partie de ses forces.

Il est temps qu'à ces efforts qu'on fait de toutes parts en faveur du tourisme en montagne le public réponde.

Il faut que nos amis, tous les Français qui voyagent, nous prêtent leur aide, qu'ils témoignent activent de leur bonne volonté et qu'ils se mettent résolument à l'apprentissage de la montagne en allant à elle. En allant à elle, non pas rien qu'en ses points les plus réputés, rien qu'en ses stations adoptés par la mode, — mais partout, partout, un peu à la découverte, à l'aventure presque, — en pionniers.

Distraire, du temps que l'on a pour habitude de donner aux plages, une huitaine de jours, d'abord, que l'on consacrerait à la montagne, ce ne serait pas, des mers. Par contre, ce serait rendre un grand, un immense service à nombre de nos régions françaises qui sont les plus belles peut-être et, certainement, les moins infortunées.

Ce serait aussi se rendre à soi-même un réel service que d'aller vivre et agir parmi les champs altiers de la montagne, dans l'air plus pur, en s'appliquant à ces jeux hardis : ski, luge, bobsleigh, patins, raquette, toboggan, grâce auxquels se récupèrent et s'affirment les vigueurs physiques, s'exaltent les énergies morales.

Nos Alpes, nos Pyrénées, nos Vosges, notre Jura, toutes nos montagnes nous attendent. Témoignons, en allant à elles, que nous sommes décidés à connaître toutes leurs beautés des plages et des plaines vers qui nous retournerons sans cesse, au cours des saisons !..

La presse française s'associe à nos efforts et est prête à nous donner son aide. Ses voix les plus autorisées se joindront à la nôtre, nous en avons l'assurance, pour pousser ce cri qui doit résonner comme l'appel à une croisade nouvelle :

— « Touristes français !.... En route vers la montagne française !.., »

A. BALLIF,
Président du Touring-Cluq de France.

CHRONIQUE AGRICOLE

La culture et la main-d'œuvre agricole

Economiquement parlant, la culture n'aurait pas trop à se plaindre ces années-ci, où les céréales et le bétail se vendent bien, si d'une part elle n'était pas écrasée par les exigences du fisc et d'autre part la main-d'œuvre etait plus facile à trouver.

C'est à ce double écueil que se heurtent les efforts incessants de nos cultivateurs. Sous la poussée triomphantes des idées socialistes, les impositions deviennent de plus en plus lourdes, chaque années ; avec les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu, les charges deviendront littéralement intolérables. Ajoutez à cela qu'il est excessivement difficile de trouver des ouvriers agricoles, que les domestiques de ferme se paient très cher, et vous aurez la véritable clé de la crise agricole, dont, depuis plusieurs années, souffre la France.

Le mouvement syndicaliste, qui tend à s'étendre dans nos campagnes, groupe les mécontents, coordonne les forces populaires, les pousse à demander des salaires de plus en plus élevés. Depuis quelques années, ces salaires ont considérablement augmenté ; ils sont actuellement, à un taux qu'il est difficile de dépasser, sans quoi le maigre bénéfice du fermier ou du propriétaire faisant valoir sera radicalement anéanti.

Etant donnés les temps difficiles que nous traversons, quel sera l'avenir ? Il est permis de prévoir, que pendant quelque temps encore, les revendications ouvrières s'accentueront, que des ruines s'ensuivront, que la misère des campagnes croîtra, et que tout cela, ouvrant enfin les yeux des ouvriers, amènera une réaction salutaire et rétablira les salaires à de plus justes proportions.

En attendant, le fermier n'a qu'à se disposer à affronter de son mieux la tourmente qui le menace. Il peut dans une large mesure en atténuer les déplorables effets, en s'entourant d'un personnel dévoué, en lui constituant des gages sérieux et en lui assurant une permanence de travail, qui a bien son prix, dans nos époques de chômage répété.

Le machinisme agricole, si perfectionné maintenant, si pratique, peut lui rendre d'immenses services en réduisant sa main-d'œuvre au strict nécessaire, même et surtout dans les époques de grands travaux comme la fauchaison et la moisson.

Reste le battage des céréales, qui exige encore, même avec les plus récente perfectionnements apportés rux machines à battre, comme la lieuse par exemple, un minimum de 12 à 13 hommes. De ce total, il convient de défalquer une moyenne de 3 à 4 hommes, représentant le personnel ordinaire que toute exploitation, si petite soit-elle, peut fournir. Il reste donc à trouver 8 à 10 hommes. Tant que l'heure ou la journée de machine à battre restèrent dans des prix raisonnables, on n'eut que l'embarras du choix, parmi les manouvriers de son pays. Avec les tendances actuelles cela devient plus difficile ; aussi en beaucoup de contrées a-t-on eu l'idée excellente de demander à tout entrepreneur de battage d'amener avec lui son équipe d'hommes. Il en résulte pour le fermier tout d'abord la sécurité d'avoir au moment voulu son compte exact d'hommes, d'avoir affaire à des gens expérimentés et habiles, puis en outre la tranquillité de n'avoir pas à s'occuper d'eux de ne pas avoir à les nourrir : toutes choses qui compliquent énormément la surveillance les jours de battage et apportent à la ménagère un surcroît de travail considérable. Avec cette combinaison, on paie tant l'hectolitre de blé, tant l'hectolitre d'avoine, et tout est dit.

Ces différentes mesures deviennent malheureusement urgentes dans beaucoup d'endroits : espérons que les ouvriers agricoles, secouant le déplorable joug politique, qu'ils subissent trop souvent, ne tarderont pas à comprendre qu'ils ne peuvent prétendre à une hausse indéfinie de salaires, sans ruiner ceux qui les font vivre : ce qui est pour leur intérêt le plus détestable calcul qu'ils puissent faire.

H. B.

Emphysème Pulmonaire

L'Emphysème est causé par la dilatation des avéoles pulmonaires, l'air circule mal dans les bronches, et la régénération du sang reste incomplète. Comme l'asthme, l'emphysème donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de même. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui calme instantanement les plus violent accès et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2fr.10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

Chronique Locale

SISTERON

On nous annonce d'Aix la mort de de M. Machemin, conseiller à la Cour d'Appel, décédé en très peu de temps à la suite d'une attaque d'aploplexie. On se rappelle que M. Machemin fut candidat à la députation de 1906 contre M. Yves Guyot et M. Joly, et ne dût son insuccès qu'à une minorité de cinq voix.

Nous présentons nos condoléances à la famille Machemin.

Répartition — Une somme de 67.841 fr. 11 cent. est attribuée aux communes du département des Basses-Alpes, sur le crédit inscrit à l'art. 60 du budget du ministère des finances. (Répartition des sommes rendues disponibles par la suppression du budget des cultes).

Le temps en mai. — Notre ami le citoyen Perrottet des Pins, météorologiste, à Mérindol (Vaucluse), nous adresse la communication suivante sur les phénomènes astronomiques et les prévisions météorologiques du mois de mai :

Le mois de mai 1909 correspond du 11 floréal au 11 prairial de l'an 117 de l'ère des libertés civiles.

Pendant le mois de mai le Soleil monte dans le Bélier, et la Terre descend dans la Balance.

Le mois de mai, tant chanté par les poètes, nous offre ses belles nuits décorées au Nord par le Dragon ; à l'Est, par l'Aigle ; au Sud, par la Vierge ; à l'Ouest, par les Gémeaux.

Le 1er mai, la géante Jupiter sera stationnaire en plein ciel dans le Lion. Le 13, le rouge Mars sera en quadrature dans le Capricorne, visible dans la dernière partie de la nuit.

Le 27, Jupiter sera en quadrature toujours dans la superbe constellation du Lion.

Après ces considérations célestes la météorologie du mois de mai 1909 se présentera probablement par des courbes barométriques concaves, avec ciel nuageux, couvert et tendant à la pluie assujettis aux orages, entre le 4 et le 6, entre le 11 et le 13, entre le 19 et le 21, entre le 25 et le 27.

La Gaule Sisteronnaise. — Une nouvelle Société vient de se créer à Sisteron : *La Gaule Sisteronnaise.*

Le but de la Société, ainsi qu'il l'a été indiqué dans la déclaration à la Sous-Préfecture, est la conservation et le repeuplement du poisson et la répression du braconnage dans les rivières de l'arrondissement.

Pour faire partie de la Société il suffit d'avoir 16 ans et de verser annuellement une cotisation de 1 franc.

Les inscriptions sont reçues chez M. Bécarud, trésorier et chez M. Razaud, secrétaire de la Société.

Arrestation. — Le nommé Cabus Ferdinand, âgé de 21 ans, né à Romans, contre lequel un mandat d'arrêt avait été décerné par le Parquet de notre ville pour vol au préjudice de Mme veuve Caillet, et qui fut arrêté à Avignon, a été transféré à la maison d'arrêt de Sisteron, pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Opérations effectuées pendant le mois d'Avril 1909.

Versements	78 dont 18 nouveaux	37.138,80
Rembments	123 dont 16 pour solde	23.759,86
Excédent en faveur des versements		13,378.94

© VILLE DE SISTERON

Concours *pour le recrutement de trente Agents Mécaniciens de Télégraphes et des Téléphones.* — Un concours pour l'admission à trente emplois d'Agent mécanicien des télégraphes et des téléphones aura lieu à Paris les 4, 5 et 6 juillet 1909.

Pour être admis à ce concours, les candidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée (loi du 21 mars 1905, art. 7) et être âgés de 25 ans au plus au 1er janvier 1909. Pour les candidats ayant effectué leur service militaire, la limite d'âge est reculée de la durée de ces services militaires, sans toutefois pouvoir dépasser 30 ans.

Les postulants se procureront le programme du concours à la Direction des Postes et des Télégraphes de leur département. Ils devront adresser leur demande à l'Ingénieur en chef des ateliers des Postes et des Télégraphes, boulevard Brune, n° 75, à Paris (14e arrondissement.

Les candidats devront s'engager, par écrit, à se mettre entièrement à la disposition de l'administration pour une résidence quelconque de la Métropole en cas d'admission.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 31 mai 1909

P.-L.-M. — *Fête de l'Ascension.* — A l'occasion de la Fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 18 mai 1909, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 25 Mai. étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 30 Avril au 7 1909.

NAISSANCES

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Michel Anne-Justine, 73 ans.
Fabre Emile, s. p., 25 ans, hospice.
Roubaud Philotée-Marie-Marguerite, 30 ans.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

AVIS
POUR LE CONCORDAT

FALILITE

Les créanciers de **Brignaudy** Henri, négociant à Mison, sont invités à se réunir le quatorze Mai mil-neuf cent-neuf à dix heures du matin, à la suite du renvoi à huitaine, pour délibérer sur un concordat.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me TURCAN
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **Dimanche seize mai** mil-neuf cent neuf, à **deux** heures du soir en l'Etude il sera procédé, par le ministère de Me Turcan, à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles ci-après désignés appartenant à l'**Hôpital de Sisteron**.

1° D'un Grand Domaine
de rapport et d'agrément

sis sur le terroir de **Sigoyer**, à 10 kilomètres de Sisteron et à 500 mètres du village de Thèze. Comprenant :

1° **Maison de Maître** meublée; 12 pièces, avec caves, ecuries, remises, jardins arrosables, terrasses, ombrages, eaux de source, salle de bains, pêche, chasse.

2° **Vaste et belle Ferme** de rapport, indépendante avec capitaux. Contenance totale : 91 hectares.

Mise à prix, sans les meubles : **Quarante mille francs**, ci.... **40.000 fr.**

Meublée : **Quarante cinq mille francs**, ci..... **45.000 fr.**

2° Maison d'Habitation

sise à **Sisteron**, rue de l'Horloge, avec écurie et remise.

Mise à prix : **Trois mille francs**, ci... **3.000 fr.**

Pour renseignements et pour visiter s'adresser à Me **Turcan**, notaire, ou à Mr **Chauvin**, économe de l'Hôpital.

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers et un apprenti chez M BEC Paul, fabricant de chaussures, Sisteron.

ON DEMANDE un apprenti typographe à l'imprimerie du "Sisteron-Journal".

A louer présentement
JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER
Grand Entrepot

situé au Centre de la Ville
S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

AVIS

M. IMBERT Louis, balayeur public, prévient les intéressés qu'il a un grand stock de fumier **à vendre à des prix très modérés**. S'y adresser.

A VENDRE
Grande Quantité de Bonbonnes
de toutes contenances

S adresser au bureau du Journal.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Tout le monde connaît M. GLASER, spécialiste de Paris. Ce grand professionnel ayant une expérience pratique de trente années, a lutté pendant un tiers de siècle à combattre l'infirmité appelée *Hernie.*

Disons de suite qu'il a lutté victorieusement et que ses efforts ont été couronnés d'un succès éclatant. Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à la nouvelle découverte de M. GLASER. Cette découverte consiste en un appareil très ingénieux, souple, ayant une résistance sans égale, le plus léger, imperceptible, se moulant sur le corps, il se porte nuit et jour, il permet les travaux les plus durs, ne gênant d'aucune manière, il ne peut se déranger quelques soient les mouvements du patient. Dès son application, le malade éprouve un bien être inexprimable, il se sent renaître aussitôt, la hernie est refoulée doucement et par la propriété curative de cet appareil elle disparait bientôt.

Qu'est-ce donc une hernie ? ? ?. Une simple dilatation de son anneau, soit inguinal, crural ou ombilical ; l'anneau étant formé par des muscles fibreux, si ces derniers s'amincissent l'anneau se trouve par là même agrandi, l'intestin-testin sort, c'est la hernie.

Or, c'est précisément ici que l'appareil Glaser fait merveille ; il refoule l'intestin à sa place et par sa pression constante les muscles de l'anneau ne sont plus tourmentés, ils s'épaississent, le diamètre de l'anneau diminue, le vide qui s'était produit est à nouveau rebouché, et la guérison est ainsi obtenue Pour arriver à ce résultat, il faut deux périodes. la première est d'une durée d'un mois, en un mois la hernie aura disparue ; la deuxième période est pour renforcer les muscles afin d'éviter toute rechute.

Ajoutons que M. GLASER a obtenu, pour son invention, les plus hautes récompenses et une mention honorable de M le Ministre parce que son appareil a été considéré à juste titre le seul capable de rendre les plus grands services à l'humanité. Aussi engageons-nous vivement tous les malades des deux sexes atteints de hernies à venir essayer cet ingénieux appareil à :

Digne, le 28 Mai. Hôtel Boyer-Mistre.
SISTERON, le 29, Hôtel des Acacias.
Manosque, le 30. Hôtel Pascal.
Forcalquier, le 31, Hôtel Valenty.

Envoyez 0 fr. 30 à M. J. GLASER, boulevard Saint-Denis, à Courbevoie-Paris, pour recevoir franco son traité sur la hernie.

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'Elixir
ou la Confiture de
St VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

RECOLTE 1908 : 850 hectolitres à vendre
Pour boire du BON VIN *garanti naturel*
adressez-vous directement **au Vigneron** du domaine du Moulin à Vent
d'AUBAIS GARD
Vin rouge 35 fr. la piece de 228 litres ; *logé et*
Vin rouge 84 fr. le demi-muid de 260 litres ; *franco*
Certificat de récolte accompagne facture Le transport et la régie tout payé au départ. Rien à débourser en prenant livraison. *Prime 2 bouteilles d'eau de vie de Marc, à chaque pièce.* Echantillon 0,50 c. Toute facilité pour paiement. Les expéditions se font le samedi.

PORTRAITS D'HIER
ETUDES
sur la Vie, les Œuvres et l'Influence
des
GRANDS MORTS DE NOTRE TEMPS

Tel est le titre d'une nouvelle revue dont le premier numéro paraitra le 15 mars. Dans le comité de rédaction, nous relevons les noms de : Elie Faure, Victor Méric. Gustave Hervé, Georges Pioch, Léon Werth, Maurice Robin, R de Marmande, Francis Jourdain, François Crusy, Miguel Almereyda, Gaston Syffert, Manuel Devaldes, Amédé Dunois, A. Detannoy, Paul Signac, Paul Cornu, etc.

Cette nouvelle revue se propose un double but :

1° Présenter à ceux qui les ignorent ou ne les connaissent qu'imparfaitement, les hommes qui ont contribué à former la pensée moderne sous ses expressions artistique, littéraire, scientifique et politique :

2 Mettre de l'Unité, introduire un ordre dans la multitude des sensations éveillées en nous par les productions du génie humain.

Il n'y a pas d'effort individuel vraiment détaché, Tout s'enchaine. Nous ne sommes les uns et les autres que les produits des générations qui nous ont précédés.

Penser, c'est unir dit Kant. En ce sens, **Portraits d'hier** constitueront un guide précieux et sûr.

Parmi les hommes dont la vie et l'œuvre constitueront une étude nous pouvons citer : Emile Zola, Puvis de Chavane, Elisée Reclus, Beethoven, Léon Gambetta, H. de Balzac, Manet Karl, Marx, Baudelaire, Daumier, Bakounine, Ibsen, Michelet, Jules Vallès, Blanqui, etc., etc.

Peintres, littérateurs, théoriciens, musiciens, savants hommes politiques et hommes d'actions : maitres illustres consacrés par la renommée ; gloires plus obscures dont la renommée ne dépassa jamais le cercle d'une élite, mais dont l'influence fut néanmoins prépondérante ; en un mot, tous ceux de nos ainés qui ont suscité les grands mouvements d'idées de la fin du 19e siècle et du commencement du 20e, ou enrichi d'un joyau nouveau la couronne de l'art, prendront place dans cette galerie.

Chaque numéro des **Portraits d'hier** formera un tout en soi. Les grands morts y seront présentés sans ordre ni lien apparent. **Portraits d'hier** formeront une œuvre méthodique et complète, indispensable aussi bien à celui qui n'a pas eu les moyens de s'instruire qu'à l'initié auquel ils fourniront le moyen de compléter ou de vivifier ses connaissances.

Le troisième numero de PORTRAITS d'HIER est paru :

C'est l'illustre écrivain, Emile Zola, qui inaugure cette galerie dont il faut saluer joyeusement la création.

Le Maitre est présenté par Victor Méric. Et c'est assurément, sous un mince volume, l'étude la plus consciencieuse et la mieux documentée qui ait été faite de l'œuvre et de la vie de Zola.

L'étude (32 pages) est illustrée d'un masque inédit par Valloton, d'un portrait de Zola enfant, d'une reproduction du tableau de Manet, d'une pointe sèche de Desboutin, d'un Emile Zola par De la Barre, et d'une très interressante page autographe de l'écrivain.

Ajoutons que les **Portraits d'hier** formeront une élégante plaquette illustrée de 32 pages et paraitront le 1e et le 15 de chaque mois. Le prix modique, 25 centimes, en permettra l'acquisition aux moins fortunés. Administration-Rédaction : H. FABRE, 38, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris (4e) Abonnements : un an (24 numéros), 6 fr, ; six mois (12 numéros), 3 fr. trois mois (6 numéros) 1 fr. 50.

La Vie Heureuse

Quel est l'âge de la Beauté ? A cette question posée par la *Vie Heureuse*, des écrivains des savants, des artistes choisis parmi les plus notoires d'aujourd'hui ont répondu avec la poésie, l'humour ou la gravité qui caractèrisent leur talent. Les réponses de Mmes Albert Besnard, Breslau, Dieulafoy, Dufau, Marni, Henri de Reynier, Marcelle Tinayre, de MM. Abel Bonnard, René Boylesve, Romain Coolu, Caro-Delvaille, Paul Margueritte Marcel Prévost, J.-H. Rosny, forment un ensemble qui reflète curieusement un aspect de l'esprit de ce temps. Cet amusant referendum est un des attraits du numéro de Pâques de la *Vie Heureuse*, qui publie un admirable poème de M. Abel Bonnard, les *Cloches*, une émouvante nouvelle de Paul et Victor Margueritte, l'*Ame du Temps*, l'œuvre et la vie de *George Sand*, d'après les belles conférences de M. Doumic, le dernier académicien élu ; un curieux récit des cérémonies de la *Semaine Sainte à Fontarabie* ; la chronique du mois des Maîtres humoristes Franc Nohain et Timmory ; une captivente page d'histoire : *Un diseur de bonne aventure à la Cour de Louis XIV*, etc., etc. Ces quelque vingt articles font du numéro de Pâques de la *Vie Heureuse*, qu'ont illustré Abel Faivre, Mirande, Henri Morin, A. Wély, le Magazine le plus instructif, le plus luxeux, le plus amusant. Une splendide couverture, un hors-texte en couleurs complètent l'attrait de ce numéro sensationnel.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Bulletin Financier

L'argent disponible à court terme est très abondant à Paris et à Londres, mais l'agitation syndicaliste inquiète toujours le marché.

Après un début hésitant, l'ensemble de la cote se raffermit, sauf en ce qui concerne notre rente, faible à 97.30 et 97.23 1/2. La Caisse achète 36.000 fr. de rente au comptant.

Turc 92.75. Fonds russes un peu moins actifs, 5 o/o 1906 101.85, ex coupon trimestriel de 2.50.

Italien 104.25 ; Japonais 4 o/o 97.50 ; 5 o/o 104 50 ; Portugais 61.80.

Sociétés de crédit calmes. Banque de Paris 1632 ; Comptoir d'Escompte 715 ; Société Générale 668. Banque Ottomane 718. Cet établissement va avancer 500.000 livres au trésor turc. Banque Franco Américaine très ferme à 480.

Chemins espagnols faibles. Valeurs de traction fermes.

Charbonnages russes lourds. Rio 1816 et 1808, ex coupon de 34 fr. 51.

En Banque, Mines d'or sud africaines bien tenues. Rand Mines 220.50, La production de cette société progresse et l'on parle d'une forte augmentation du dividende.

Obligations 5 o/o Energie Industrielle 478.

LECTURES POUR TOUS

Quelques semaines encore, et la béatification de Jeanne d'Arc va être solennellement proclamée. Quelle fut la procédure suivie pour cette nouvelle glorification de l'héroïne nationale ? C'est ce que nous apprend, dans le numéro d'*Avril* des **Lectures pour Tous**, un article très curieusement documenté.

Soucieuse de renseigner exactement sur toutes les questions actuelles, la célèbre revue fait aussi une large place à tout ce qui peut séduire ou amuser. Envers du théâtre, expositions en vogue, grandes premières, événements d'hier ou de demain, voilà un aperçu de ce qu'on trouve chaque mois dans les **Lectures pour Tous**, dont les saisissantes illustrations suffiraient à justifier le succès toujours croissant.

Lisez le sommaire du numero d'Avril :

Les étapes d'une Sainte. — Au foyer de la Maison de Molière. — Les Magiciens des Plantes. — Où les Femmes font l'ouvrage des Hommes. — Le père du Petit Poucet, par ARVÈDE BARINE. — *Or, en 1809, nous prîmes Saragosse*, nouvelle, par L. SOLONNET. — *Les plus belles Dames d'hier et leur Peintre. — Le mystère du Grand Hesper*, roman. — *Des folies pour un plat d'Escagots — Hygiène-Palace.* — Actualités : *L'esprit de Caran d'Ache, — Tous les Nains du monde en villégiature à Paris. — Du pain à la Mécanique, S.V.P. Bacchus, le nouvel opéra de Massenet.*

Les Hommes du Jour

Aujourd'hui parait en 4e série de la curieuse et intéressante publication LES HOMMES DU JOUR.

On y trouvera les portraits-charges et les biographies de : Mirbeau, Rodin, Brousse, Lockroy, Viviani, Biétry, Descaves, J.-L Breton P. Bourget, M. Allard, A. Antoine, Gérault Richard. Texte de Flax, dessins de A. Delannoy.

La valeur documentaire, littéraire et artistique de cette publication en fait une collection unique que tout acheteu conserve précieuesment.

On peut se procurer la 4e série, soigneusement brochée sous couverture illustrée, chez tous les libraires, dans tous les kiosques et bibliothèques des gares. Prix **1** fr. **20**, franco **1** fr. **30**.

Administration : 38, Quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

LES HOMMES DU JOUR
paraissant tous les samedis. — Le No 10 cent.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

© VILLE DE SISTERON

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES

FERRÉS CUIRASSE ARMÉE

CUIRASSE CANNELÉE

ENVELOPPES VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN

CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

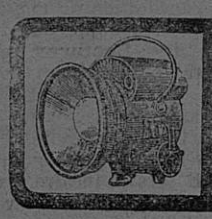

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINÉS

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole

Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* « B-A »

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers

Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE

Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE

Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3308, 3309. 101, 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFÉS POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES

CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

TIRAGE SANS REMISE POSSIBLE
15 JUIN 1909

Grande **LOTERIE** Natle de

ARTISTES LYRIQUES

3 Gros Lots : **250.000f - 100.000f - 50.000f**

50 Lots de 1000 fr. ; 142 de 500 fr. et 1001 de 100 fr. formant un total de 1196 Lots pour

621.100fr.

payables en or et déposés au Comptoir National d'Escompte de Paris.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

EN VENTE chez tous les libraires, papetiers, bureaux de tabac. Pour les envois à domicile envoyer lettres et mandats à l'**Administrateur de la Loterie, 110, Boulevard Sébastopol**, en joignant 0f10 pour le port. Tout acheteur de 5 billets recevra *gratuitement* la liste des numéros gagnants.

DERNIERS BILLETS

BUSSANG guérit L'ANÉMIE

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON